

Le Directeur

Paris, le

26 AVR. 2020

Madame Martine Vautrin-Djedidi
Conseillère des Français de l'étranger
de Tunisie

Madame la Conseillère,

Vous avez appelé mon attention sur la situation et l'avenir de l'internat du lycée Gustave Flaubert, à La Marsa, et je vous en remercie.

Cet internat compte aujourd'hui 86 élèves de la 6^e à la Terminale, essentiellement en classes de lycée. Il avait historiquement été conçu pour l'accueil d'élèves des établissements périphériques, notamment ceux issus des cohortes de 3^e du collège à Soussse.

L'état général du bâtiment où se situe l'internat est dégradé et ne permet plus, sans travaux importants, d'accueillir des jeunes gens plus longtemps. La question de son devenir était déjà abordée dès 2013 dans le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) de l'AEFE, conjuguée à une nécessaire rénovation de l'ensemble du site de La Marsa, et à sa redéfinition suite à la fermeture de l'annexe de l'école primaire de la Soukra.

A ces considérations de développement interne pour une attractivité renforcée de l'établissement en gestion directe, s'ajoutent également les priorités du plan Tunisie Pilote et du développement rapide de l'enseignement français en Tunisie. Attaché à une offre éducative de proximité, toujours de qualité, et en phase avec les projets d'orientation des élèves, ce plan ambitieux prévoit le développement de coopérations entre EGD et établissements partenaires.

Je partage avec vous le même souci d'accompagner tous les élèves, d'entendre leurs désirs et leurs choix, que ce soit vers des filières classiques, des filières professionnelles ou des formations postbac courtes, ces deux dernières faisant l'objet d'une réflexion en lien avec le MENJS et le MESR.

Vous comprenez donc que c'est dans une dynamique de réseau que se pose la question de l'internat du lycée Flaubert. Engager de longs et coûteux travaux alors que sa raison d'être est questionnée n'est pas raisonnable. C'est pourquoi le proviseur a annoncé en conseil du second degré à Sousse la réflexion engagée sur sa fermeture dans le cadre plus global d'audits financiers des pôles EGD avec les services centraux ces derniers jours. Les conclusions seront présentées en conseil d'établissement de La Marsa et le calendrier de fermeture précisé, en concertation avec la communauté scolaire, notamment pour organiser la gestion des cohortes actuelles qui fréquentent l'internat. La réaffectation de l'ensemble du bâtiment occupé par l'internat nécessite que l'internat ferme ses portes au plus tard à l'été 2027. Le dialogue demeure donc ouvert pour l'accueil à la rentrée de septembre 2021.

Je tiens à vous assurer sur le fait qu'il n'y aura pas de « carte scolaire imposée » en Tunisie. Chaque famille reste libre d'inscrire ses enfants dans l'établissement de son choix. La possibilité est désormais offerte au plus grand nombre d'enfants français de suivre leur scolarité dans leur région de résidence, ce qui va dans le sens de leur bien-être et de l'intérêt des familles françaises, dans la continuité du plan de développement conduit par l'ambassade.

Je vous prie d'agréer, Madame la Conseillère, mes salutations les plus cordiales.

Olivier BROCHET

Copie à :

M. Dominique MAILLARD, COCAC adjoint, Ambassade de France en Tunisie
M. Daniel RAYNAL, proviseur du Lycée Gustave-Flaubert de La Marsa
M. Patrice COLLONGEON, principal de l'Établissement français Philippe-Seguin de Sousse